

le 12 février 2018

Information réglementée

Embargo - 12 février 2018 à 17h40

## Publication relative à une notification de transparence reçue par Roularta Media Group

(article 14, alinéa 1er de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

### Résumé de la notification

Roularta Media Group SA a reçu une notification de transparence datée du 8 février 2018, dont il résulte que, suite à une acquisition d'actions réalisée, Capfi Delen Asset Management SA détient désormais 3,34% des droits de vote de la société. Il a ainsi franchi le seuil de participation de 3%.

### Contenu de la notification

Raison de la notification	Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote
Notification par	Une personne qui notifie seulement
Personne tenue à faire la notification	Capfi Delen Asset Management SA
Date de l'excès du seuil	08/02/2018
Seuil excédé (en %)	3%
Dénominateur	13.141.123
Nombre de droits de vote détenu	439.200
Nombre de droits de vote détenu (en %)	3,34%
Chaîne de la société contrôlée	Capfi Delen Asset Management SA est une société qui est directement contrôlée par Bank Delen SA

Cette notification ainsi que les autres notifications vous pouvez consulter [ici](#) (site web de Roularta Media Group).

---

**Contact**

**Rik De Nolf**

Président du conseil  
d'administration

**Tél** +32 51 26 63 23

**E-mail**

[rik.de.nolf@roularta.be](mailto:rik.de.nolf@roularta.be)

---